

WEBINAIRE ATOUT FRANCE LES MARCHÉS EUROPÉENS FACE AU COVID-19

Depuis avril, Atout France donne régulièrement rendez-vous aux professionnels du tourisme pour les webinaires totalement gratuits qui leur permettent de mieux appréhender la situation des marchés européens et lointains et les conséquences dues au Covid-19.

Animé par les Directeurs de ses bureaux ainsi que par des acteurs du tourisme impliqués localement, ils nous aident à comprendre comment chaque marché réagit face la crise mais également comment peuvent être créées les conditions d'une reprise du tourisme intra-européen à l'heure des différentes phases de déconfinement y compris un retour de ces clientèles en France le moment venu.

PAYS BAS

Retour sur le webinaire du 28/05

Importance des clientèles européennes pour la France

78,7% des arrivées (68,32 Millions d'arrivées)

73,5% des nuitées (428 Millions de nuitées)

54% de recettes (29,16 Milliards d'€) – 1€ sur 2 des recettes est européen

Situation

Les Pays-Bas sont à la 7ème place avec 4,355 Millions d'arrivées en France (1ère place UK avec 13,314 Millions d'arrivées, 2ème place Allemagne avec 11,821 Millions d'arrivées, 3ème Belgique avec 11,278 Millions d'arrivées).

7ème place également pour les nuitées en France avec 30,668 Millions, 7ème place pour les recettes avec 1,882 Milliards €.

L'accessibilité de la France en voiture, en train (en cette période de crise) est un atout majeur. Une majorité de clients repeaters connaissent bien la France et il est important de les conserver.

1ère place de la France au niveau des destinations étrangères pour l'été pour la clientèle néerlandaise (12%), pour l'hiver, la France est en 2ème position (l'Autriche avec les sports d'hiver est en 1ère position). Sur l'année entière, l'Allemagne se positionne en 1ère position devant la France avec 16%.

Les 2 autres principaux concurrents, l'Espagne et l'Italie bénéficient de connexions importantes aériennes vers les villes. A noter la bonne connexion aérienne de la France à partir d'Amsterdam, Rotterdam et Eindhoven (Air France KLM : desserte de 12 villes régionales en France + Paris), Transavia et EasyJet.

Trains : connexion ferroviaire à partir de Rotterdam, Amsterdam (Thalys) Paris CHDG, Roissy, Disneyland, Alpes et Sud France. Clientèle 75% en ville, envie de pleine nature, cyclotourisme, visites de villes, répartie sur tout l'hexagone.

Durée de séjour importante en France : entre 8 et 11 nuits selon la saison, 80% voyagent en voiture (pour les familles, espoir de venir en France cet été).

1/3 (et même +) des NL sont des campeurs pour des campings haut de gamme (animations, belles structures). Augmentation de la location de villas bon confort (avec piscine) pour les familles depuis qq années ainsi que les vacances en camping-car. L'hôtellerie de charme indépendante est appréciée.

Le confinement installé aux Pays-Bas était volontaire et responsable, correspondant au caractère du Néerlandais et a donné des résultats vécus comme satisfaisants par la population.

Impact économique et touristique

PIB : -7,7 %, le chômage est estimé passer de 2,5% à 8%

Croissance estimée : -6,8% en 2020 et +5% en 2021

Chômage estimé : 5,9% en 2020 et 5,3% en 2021

Plus de 35Mds € de report en matière de taxes et d'impôts, 10 Mds € pour le chômage partiel et maintien de l'emploi, 3,8 Mds € soutien aux indépendants et entrepreneurs, plus de 22Mds de crédits et garanties bancaires d'Etat, 1,7 Mds pour mesures de soutien sectoriels (culture, media, sectoriel). On note des faillites, des pertes d'emploi et du chômage partiel. Les Pays-Bas subissent la crise comme les autres pays européens mais peut-être dans une moindre mesure car ils disposent de réserves financières considérables qui leur permettront de rebondir en 2021.

Le secteur touristique est très touché avec 85% de perte de chiffres d'affaires pour la branche et plus de 20 000 emplois menacés. L'ANVR (entreprises de voyages) estime que 10 à 15% des entreprises feront faillite, mais cela touchera essentiellement les tour-opérateurs spécialisés longs courriers (reprise pour eux en 2021).

Les Tos NL travaillent sur les dossiers de report de séjour ou d'annulations et programment de nouveaux voyages touristiques aux Pays-Bas (annulation des voyages en Europe) et de nouvelles collaborations avec des parcs et hébergeurs néerlandais sont nouées pour l'été 2020.

Peu de visibilité sur les voyages d'affaires qui ont beaucoup souffert, report des actions sur 2021.

Les perspectives de réservation des Néerlandais pour la France étaient excellentes jusqu'en mars 2020, 44% des réservations aux Pays bas se fait par un intermédiaire (TO ou plateforme web vers hébergements locatifs, de plein air et hôtels). La distribution est un élément qui compte énormément sur le marché des Pays-Bas, il est important de rester en contact avec eux.

12 Millions de NL partent l'été en vacances, 7 Millions partiront cet été 2020, 5 Millions souhaitent partir à l'étranger, 1,8 Million resteront aux Pays-Bas : 1,4 Millions de lits disponibles sur le territoire national donc il y aura saturation des hébergements !

La Grèce, l'Espagne, l'Italie mais aussi la Croatie et Chypre se sont mis en ordre de marche pour accueillir les touristes NL en annonçant l'ouverture de leurs frontières. Le principal concurrent reste l'Allemagne apprécié pour sa frontière commune, son territoire disponible, sa nature, ses villes de taille moyenne, le slow tourisme et la randonnée, sa langue plus parlée que le français.

Atout France Pays-Bas maintient le contact avec les TOs Loisirs et MICE, Webinaires, veille affaires, la presse et créateurs de contenus : emailings, vidéos, groupes d'échange WhatsApp, réseaux sociaux, blogueurs etc. ...sur www.france.fr

A noter une consultation plus importante sur www.france.fr ces derniers temps : l'intérêt pour la destination revient.

Une remontée significative des recherches sur le mot « camping » a été notée dès fin mai 2020 sur le moteur de recherche « google trends » rubrique travel, atteignant presque les chiffres de 2019 ce qui prouve un regain d'intérêt pour cet hébergement dans le pays. Un rebond est noté sur la recherche « hôtel » mais les résultats sont très loin des normales saisonnières.

Perspectives de sortie de crise

Au vu des réserves de l'Etat, une reprise est envisagée pour 2021. Le 3 juin 2020, le 1er ministre Rutte a annoncé l'assouplissement de l'ouverture des frontières pour la majorité des pays européens dont la France. Les Pays-Bas attendent l'annonce réciproque de l'ouverture des frontières de la France au 15 juin 2020.

Le début des vacances scolaires est le 4 juillet jusqu'au 30 août 2020 sur 3 zones, ce qui est important pour la clientèle familiale, notre cœur de cible : il faut absolument avoir une réassurance sanitaire à leur attention. Les Tos posent des questions très précises pour pouvoir rassurer leurs clients.

Le trafic aérien redémarre mais vers les concurrents : + 29% de connexions, +91% vers la Grèce.

Le secteur des autocaristes et voyages de groupes est plus difficile avec des consignes sanitaires trop lourdes pour pouvoir faire face, les voyages sont reportés comme pour le tourisme d'affaires.

Les Néerlandais vont-ils partir en vacances cet été ?

Pour rappel, 84% des Néerlandais partent en vacances, 44% restent aux Pays-Bas, 56% à l'étranger. Ils ne vont pas se priver de vacances.

Seniors et empty nesters qui partent en juin d'habitude, repartiront en sept 2020

Les familles (si les conditions consignes sanitaires sont rassemblées) iront en campings (ils attendent encore), les locations de maison sont en hausse.

Les Millenials qui partaient habituellement en Asie, se reporteront en partie sur les destinations européennes dont la France dès que les vols seront réactivés sur la France.

Pour le départ cet été 2020, il y a 2 solutions :

- Rester aux Pays-Bas avec une capacité d'accueil trop petite pour le nombre estimé de touristes NL avec 1,4 millions de lits.
- Se rendre en France (22 000 Néerlandais possèdent des maisons secondaires en France + les retraités, ce qui est un nombre important, ils attendent) ou en Allemagne, qui reste le principal concurrent et s'affiche en progression chaque année pour l'offre nature et activités de plein air.

La période estivale est-elle une bonne période ou faut-il attendre ?

Les vacances scolaires débutent le 4 juillet 2020, cela dépendra de l'annonce de la réouverture des frontières du côté français, mais on peut espérer accueillir la clientèle familiale et les millénials début juillet 2020.

Davantage de seniors, qui d'habitude voyagent hors-saison, viendront en automne 2020 : les Tos ont annoncé des réservations pour l'automne 2020 ce qui est encourageant si la situation sanitaire se maintient et s'améliore.

Les réservations pour les sports d'hiver ont démarré vers les stations auprès des TOs indiquant un bon signe de reprise.

Critères clés pour déclencher un voyage en France cet été 2020

La réassurance sanitaire est un critère primordial pour la clientèle familiale qui se rend en France, ce qui exige d'avoir un protocole sanitaire sûr et de communiquer dessus.

ANWB (Automobile Club néerlandais qui a 4 millions de membres aux Pays-Bas) développe un nouveau label « corona pro » reprenant toutes les normes sanitaires des clients qu'il va transmettre à ses campings aux Pays-Bas. L'ANWB souhaite le transmettre aussi à ses campings en France.

Le critère financier est aussi important : flexibilité des pros du tourisme français (Tos et distribution) pour les remboursements des clients, protocole à simplifier si le voyage est annulé (en particulier pour les séjours des familles).